l'anti

Soins.

La période de cicatrisation est une phase primordiale, elle fera aussi la réussite de votre tatouage. Nous comptons donc sur vous pour bien respecter les consignes suivantes.

Entre 2h et 4h après le rdv

Retirez le film plastique et sous une douche tiède lavez votre tatouage en utilisant un savon au pH neutre.

Nettoyez les résidus de sang, lymphe ou encre avec la paume de la main. En sortant de la douche, essuyez délicatement le tatouage en tamponnant avec une serviette propre.

Appliquez la crème cicatrisante en fine couche en la faisant bien pénétrer. Une fine couche suffit, il ne faut pas saturer la peau au risque de faire dégorger le tatouage. Il est également important de la faire bien pénétrer. Laissez ensuite votre tatouage à l'air libre.

Pendant 2 semaines

Vous n'avez plus besoin de pansement.
Appliquez votre pommade 3 à 5 fois par jour, selon vos besoins.
Ne grattez surtout pas les petites «croutes». Elles doivent tomber d'elles-mêmes.
Tout autre produit (crèmes hydratantes, parfums, etc) sont interdits sur le tatouage.

Interdictions pendant 2 semaines

Les eaux partagées (piscine, hammam, sauna, mer…)
Un tatouage est une plaie, il faut donc éviter tout risque d'infection. De plus l'eau ne favorise pas un cicatrisation rapide et une bonne tenue du tatouage.

L'exposition au soleil
La peau a subit une agression et est donc sensibilisée. Il est important de la protéger le temps qu'elle cicatrise. Une protection en solaire adaptée reste cependant nécessaire pour toute exposition même après la cicatrisation du tatouage.

Le sport
En effet la transpiration étant très acide elle peut faire épaissir très fortement les traits du tatouage.

Retouches

Elles ne sont pas systématiques. Ces dernières peuvent être facturées si elles résultent d'un non respect des soins ou si elles interviennent plus de 6 mois après la séance de tatouage.
Si vous avez la moindre question, nous restons à votre disposition pour y répondre.

©L'Antichambre - 61 rue Henri Rénéric - 64600 Anglet - 09.81.45.14.74

chambre.